

Province de Québec  
Municipalité de Val-Racine

À la séance spéciale tenue le 15 mai 2018 à 18 h 30 au Centre Communautaire, sont présents le maire M. Pierre Brosseau et les conseillers suivants: Mme Angèle Rivest, M. Serge Delongchamp, Mme Tania Janowski, M. Adrien Blouin et M. Sylvain Bergeron.

Mme Fannie Lecours est absente.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2018-184

VOIRIE –AGRANDISSEMENT DU GARAGE – APPEL D’OFRES

Attendu que nous avons reçu plusieurs demandes de clarification des divers corps de métiers pour notre projet d’agrandissement du garage municipal et que nous n’avons pas les ressources afin d’y répondre;

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**  
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**  
Et résolu unanimement,

D’arrêter la procédure d’appel d’offres pour l’agrandissement du garage.

Adoptée

2018-185

VOIRIE –AGRANDISSEMENT DU GARAGE – CONSULTATION  
AVEC UNE FIRME D’ARCHITECTES ET UNE FIRME  
D’INGÉNIEURS

Attendu que nous voulons consulter une firme d’architectes et une firme d’ingénieurs afin de pouvoir répondre aux questions des entrepreneurs dans le cadre du projet d’agrandissement du garage municipal;

Il est proposé par **M. Adrien Blouin**  
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

D’engager la firme d’architectes Moreau au taux horaire de 116 \$/heure et la firme d’ingénieurs Nixo Experts Conseils au taux horaire de 130\$/heure pour une consultation concernant l’agrandissement du garage municipal.

Adoptée

2018-186

VOIRIE - ADJUDICATION DU CONTRAT D'ACHAT POUR UN  
CAMION DE DÉNEIGEMENT ET SES ÉQUIPEMENTS - APPEL  
D'OFFRES 2018-001

Attendu que nous avons reçu une (1) soumission et qu'elle est conforme;

Attendu que c'est Tardif Diesel inc qui est le seul soumissionnaire;

Il est proposé **Mme Tania Janowski**

Appuyé par **M. Adrien Blouin**

Et résolu unanimement,

D'accorder le contrat d'achat pour le camion 10 roues 6X6 2019 Western Star avec équipements de déneigement neuf Tenco et de mandater M. Pierre Brosseau, maire et Mme Chantal Grégoire, directrice générale, pour signer le contrat d'achat.

Que la municipalité de Val-Racine ajoute comme équipements optionnels les garanties prolongées suivantes :

- Une (1) garantie de soixante (60) mois sur la transmission
- Une (1) garantie prolongée moteur (EW4, 7 ans/161 000 km)
- Une (1) garantie prolongée Filage de 5 ans/322 000 km)

Que Mme Chantal Grégoire, directrice générale est autorisée à signer tous les documents concernant l'immatriculation de ce véhicule.

Adoptée

2018-187

VOIRIE – TRAVAUX AU CHEMIN DOYON

Attendu que la firme Ecce Terra, Arpenteurs géomètres SENCRL est venue faire le piquetage de notre limite d'emprise du chemin Doyon côté Est;

Attendu qu'une évaluation a été réalisée avec trois élus et les employés municipaux concernant les travaux à réaliser au chemin Doyon;

Il est proposé par **M. Adrien Blouin**

Appuyé par **Mme Angèle Rivest**

Et résolu unanimement,

Que l'emprise du chemin Doyon ne sera pas élargie.

Que la municipalité fera des travaux de reprofilage de fossé côté Est et ce, d'ici l'hiver prochain, selon les disponibilités de l'employé municipal.

Que de gravier brut sera ajouté de place en place pour combler les crevasses dans la partie carrossable du chemin.

Adoptée

2018-188

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Attendu que dans le projet d'implantation d'une ligne électrique privée par M. Jean-Luc Tremblay et M. Serge Robert, une évaluation d'une partie de l'emplacement des poteaux a été vérifiée suite aux demandes suivantes :

- Permettre de déboiser plus de trois (3) mètres lorsque la courbe du chemin est inversée.
- Permettre l'implantation des haubans pour fixer les poteaux à l'extérieur du 3 mètres permis.

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**

Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**

Et résolu unanimement,

Que le conseil municipal autorise les deux demandes ci-dessus.

Cependant, question sécurité, les haubans doivent être visibles.

Adoptée

2018-189

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

**Mme Angèle Rivest** propose la fermeture de la séance, il est 19 h46.

---

Pierre Brosseau  
Maire

Chantal Grégoire  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2018-185m, 2018-186 et 2018-187.